

Centre de toxicomanie et de santé mentale

États financiers

LE 31 MARS 2004



camh

Centre for Addiction and Mental Health
Centre de toxicomanie et de santé mentale

Rapport du vérificateur

À L'INTENTION DES ADMINISTRATEURS DU CENTRE DE TOXICOMANIE ET DE SANTÉ MENTALE

Nous avons vérifié le bilan du Centre de toxicomanie et de santé mentale [« CAMH »] au 31 mars 2004 et les états des résultats de son exploitation, de l'évolution de l'actif et des mouvements de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de CAMH. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement à tous égards importants la situation financière de CAMH au 31 mars 2004, ainsi que les résultats de son exploitation, de ses mouvements de trésorerie et de l'évolution de l'actif net pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

LES COMPTABLES AGRÉÉS,

Ernst & Young LLP

TORONTO, CANADA

LE 25 MAI 2004

Bilan

AU 31 MARS

ACTIF	2004 \$	2003 \$
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse et placements à court terme <i>[note 3]</i>	58 896 930	47 199 579
Encaisse en fiducie <i>[note 4]</i>	511 574	577 818
Comptes débiteurs <i>[note 5 et 12]</i>	16 999 466	12 072 550
Stocks	422 319	399 172
Charges payées d'avance	446 964	458 000
Total de l'actif à court terme	77 277 253	60 707 119
Investissements <i>[note 12]</i>	1	1
Immobilisations, nettes <i>[note 6]</i>	41 589 923	42 512 273
	118 867 177	103 219 393

PASSIF ET ACTIF NET

PASSIF À COURT TERME		
Comptes fournisseurs et charges à payer	48 200 637	40 719 078
Comptes en fiducie des patients <i>[note 4]</i>	511 574	577 818
Produit comptabilisé d'avance	2 227 852	2 470 026
Contributions de recherche comptabilisées d'avance <i>[note 8]</i>	19 683 777	17 224 833
Total du passif à court terme	70 623 840	60 991 755
Contributions pour dépenses en immobilisations comptabilisées d'avance <i>[note 7]</i>	27 699 448	30 387 377
Total du passif	98 323 288	91 379 132
Passifs éventuels <i>[note 13]</i>		

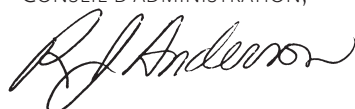
ACTIF NET

Investissements en immobilisations <i>[note 9[a]]</i>	13 890 475	12 124 896
Non affecté	6 626 787	(311 262)
Fonds de dotation	26 627	26 627
Total de l'actif net	20 543 889	11 840 261
	118 867 177	103 219 393

Voir les notes afférentes aux états financiers

Approuvé par le Conseil :

LE PRÉSIDENT,
CONSEIL D'ADMINISTRATION,



LE PRÉSIDENT,
COMITÉ DE LA VÉRIFICATION ET DES FINANCES,



États des résultats

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

RECETTES	2004 \$	2003 \$
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée	206 166 457	194 750 973
Clients de l'extérieur de la province	334 441	79 303
Revenus différentiels pour hospitalisation en chambre privée ou semi-privée	251 739	415 571
Subventions, contributions et dons [note 8]	21 580 489	18 125 615
Activités auxiliaires	13 643 126	13 144 759
Amortissements et contributions pour dépenses en immobilisations comptabilisées d'avance	4 548 422	3 868 119
Intérêts	1 476 768	915 363
	248 001 442	231 299 703

DÉPENSES

Salaires et avantages sociaux [note 10]	182 567 449	170 268 540
Fournitures et autres frais de bureau	44 803 316	41 713 374
Amortissement pour dépréciation	5 827 014	5 188 886
Loyer	2 129 357	2 261 764
Médicaments et fournitures médicales	3 367 390	3 101 679
Services médicaux et chirurgicaux	603 288	411 900
Restructuration [note 11]	—	1 898 297
	239 297 814	224 844 440
Excédent des recettes sur les dépenses pour l'exercice	8 703 628	6 455 263

Voir les notes afférentes aux états financiers

État des mouvements de trésorerie

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2004 \$	2003 \$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des recettes sur les dépenses pour l'exercice	8 703 628	6 455 263
Addition (déduction) des éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement pour dépréciation	5 827 014	5 188 886
Amortissement des contributions pour dépenses en immobilisations comptabilisées d'avance	(4 548 422)	(3 868 119)
	9 982 220	7 776 030
Évolution nette du solde des fonds de roulement hors trésorerie liés à l'exploitation	4 759 302	7 516 898
Rentrées nettes liées aux activités de fonctionnement	14 741 522	15 292 928

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT

Acquisition de valeurs immobilisées	(4 904 664)	(8 738 149)
Contributions affectées aux immobilisations	1 860 493	3 113 142
Sorties liées aux activités de financement et d'investissement	(3 044 171)	(5 625 007)
Augmentation nette de l'encaisse durant l'exercice	11 697 351	9 667 921
Encaisse et placements à court terme, début de l'exercice	47 199 579	37 531 658
Encaisse et placements à court terme, fin de l'exercice	58 896 930	47 199 579

Voir les notes afférentes aux états financiers

État de l'évolution de l'actif net

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2004			2003	
	INVESTI EN IMMOBILISATIONS \$	NON AFFECTÉ \$	FONDS DE DOTATION \$	TOTAL \$	TOTAL \$
Actif net, début de l'exercice	12 124 896	(311 262)	26 627	11 840 261	5 384 998
Excédent des recettes sur les dépenses pour l'exercice	—	8 703 628	—	8 703 628	6 455 263
Évolution nette des investissements en immobilisations <i>[note 9[b]]</i>	1 765 579	(1 765 579)	—	—	—
Actif net, fin de l'exercice	13 890 475	6 626 787	26 627	20 543 889	11 840 261

Voir la note afférente aux états financiers

1. STATUT DE PERSONNE MORALE

Le Centre de toxicomanie et de santé mentale [« CAMH »] est un hôpital réparti sur quatre emplacements principaux à Toronto ; il offre aussi des programmes régionaux partout en Ontario. CAMH a été constitué en personne morale sans capital-actions par lettres patentes de fusion en vertu de la Loi sur les personnes morales (Ontario) le 23 janvier 1998. CAMH est également un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) ; à ce titre, il est exempt d'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Présentation

Les présents états financiers font état de l'actif, du passif et des activités de CAMH. Les activités d'exploitation de la Fondation du Centre de toxicomanie et de santé mentale [la « Fondation »], une entité affiliée libre, sont présentées séparément. La direction a préparé les états financiers en accord avec les principes comptables généralement reconnus au Canada.

Recours aux estimations

Pour préparer les états financiers en accord avec les principes comptables généralement reconnus au Canada, la direction doit faire des estimations et des hypothèses qui modifient les soldes des éléments d'actif et de passif présentés en date des états financiers et les montants des recettes et des dépenses présentés pendant la période d'exercice.

Constatation des produits

CAMH a recours à la méthode comptable du report de contributions, laquelle comprend les dons et subventions gouvernementales. Les contributions non affectées sont constatées lorsqu'elles sont reçues ou recevables si la somme à recevoir peut être raisonnablement estimée et son recouvrement raisonnablement assuré. Les contributions affectées à l'externe, incluant les dons et les subventions gouvernementales, qui ne sont pas destinées au fonds de dotation, sont comptabilisées d'avance et imputées à l'exercice correspondant à la dépense.

Les contributions au fonds de dotation sont comptabilisées comme des gains directs de l'actif net.

Les revenus de placement affectés sont calculés comme revenus l'année où les charges sont comptabilisées. Les revenus de placement non affectés sont calculés comme revenus l'année où ils sont encaissés.

Les subventions et contributions affectées à l'externe aux immobilisations sont imputées comme contributions comptabilisées d'avance et leur amortissement est calculé sous la rubrique Activités de fonctionnement à mesure que la valeur immobilisée se déprécie, sauf pour ce qui est des contributions affectées à l'acquisition de biens-fonds, qui sont comptabilisées comme des augmentations de l'actif net investi dans les immobilisations.

Placements à court terme

Les placements à court terme sont inscrits selon leur coût ou leur valeur marchande, la valeur moindre étant la valeur retenue.

Stocks

Les stocks sont évalués selon leur coût moyen ou leur coût de remplacement, la valeur moindre étant la valeur retenue.

Immobilisations

Les immobilisations acquises sont évaluées au prix coûtant moins l'amortissement cumulé. Les immobilisations d'apport sont calculées à leur juste valeur à la date d'acquisition et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire pour leur durée d'utilisation probable, comme suit :

Édifice	de 20 à 40 ans
Équipement	de 5 à 15 ans
Améliorations foncières	10 ans

Une demi-année d'amortissement est inscrite pour l'année d'achat.

Notes afférentes aux états financiers [suite]

Contributions comptabilisées d'avance

Les contributions destinées à acquérir des immobilisations sont comptabilisées d'avance et amorties de la même façon et durant la même période que les immobilisations connexes.

Biens et services d'apport

En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des activités de bénévolat, les services d'apport ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. Les biens d'apport ne sont pas non plus comptabilisés dans ces états financiers.

Régimes de prestations aux employés

RÉGIMES INTERENTREPRISES

Certains employés de CAMH et tous les nouveaux membres de CAMH peuvent être participants au régime de retraite Hospitals of Ontario Pension Plan [le « Régime »], un régime de retraite interentreprises contributif, fin de carrière, à prestations déterminées. La comptabilité relative au régime à cotisations déterminées, en vertu de laquelle les contributions sont imputées à l'exercice lorsqu'elles deviennent exigibles, est appliquée au Régime, puisque CAMH ne dispose pas de renseignements suffisants pour appliquer la comptabilité relative au régime à prestations déterminées. Certains employés de CAMH qui travaillaient dans l'un des organismes prédécesseurs sont des participants au Régime de retraite du Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario [le « Régime de retraite du SEFPO »], un régime de retraite interentreprises contributif, fin de carrière, à prestations déterminées. La comptabilité relative au régime à cotisations déterminées est appliquée au Régime de retraite du SEFPO, puisque CAMH ne dispose pas de renseignements suffisants pour appliquer la comptabilité relative au régime à prestations déterminées.

3. ENCAISSE ET PLACEMENTS À COURT TERME

À court terme, CAMH investit exclusivement dans des obligations de haute qualité et hautement liquides des gouvernements provincial et fédéral, des bons du Trésor et des effets de commerce.

4. ENCAISSE EN FICUDIE

CAMH gère les sommes appartenant à ses patients et ex-patients, reçues du ministère de la Santé et des Soins de longue durée [le « MSSLD »] suite à une entente de fiducie. L'encaisse en fiducie est compensée par un passif correspondant.

5. COMPTES DÉBITEURS

Les comptes débiteurs comprennent les éléments suivants :

	2004	2003
	\$	\$
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée	9 728 323	6 285 567
Patients	370 503	290 214
Autres	6 900 640	5 496 769
	16 999 466	12 072 550

6. IMMOBILISATIONS

Les immobilisations comprennent les éléments suivants :

	2004		
	COÛT	AMORTISSEMENT	VALEUR COMPTABLE
	\$	CUMULÉ	NETTE
	\$	\$	\$
Terrains	9 485 465	—	9 485 465
Édifice	23 342 657	5 394 057	17 948 600
Équipement	37 748 804	23 592 946	14 155 858
	70 576 926	28 987 003	41 589 923

Notes afférentes aux états financiers [suite]

	2003		
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR COMPTABLE NETTE
	\$	\$	\$
Terrains	9 485 465	—	9 485 465
Édifice	22 903 881	4 348 085	18 555 796
Équipement	33 021 236	18 616 065	14 405 171
Améliorations foncières	261 682	195 841	65 841
	65 672 264	23 159 991	42 512 273

7. CONTRIBUTIONS POUR DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS COMPTABILISÉES D'AVANCE

Les contributions pour dépenses en immobilisations comptabilisées d'avance représentent la somme non amortie de dons et de subventions reçus pour l'acquisition d'immobilisations. Leur amortissement est inscrit comme revenu dans l'état des résultats. Les modifications au solde des contributions pour dépenses en immobilisations comptabilisées d'avance sont les suivantes :

	2004	2003
	\$	\$
Solde, début de l'exercice	30 387 377	31 142 354
Moins amortissement des contributions pour dépenses en immobilisations comptabilisées d'avance	(4 548 422)	(3 868 119)
Addition des contributions affectées aux immobilisations	1 860 493	3 113 142
Solde, fin de l'exercice	27 699 448	30 387 377

8. CONTRIBUTIONS DE RECHERCHE COMPTABILISÉES D'AVANCE

Les contributions de recherche comptabilisées d'avance représentent la somme inutilisée des subventions et dons grevés d'affectations d'origine externe pour la recherche et d'autres fins précises. Les modifications au solde des contributions de recherche comptabilisées d'avance sont les suivantes :

	2004	2003
	\$	\$
Solde, début de l'exercice	17 224 833	15 169 836
Somme reçue imputée à des exercices futurs	24 039 433	20 180 612
Recettes imputées à l'exercice actuel	(21 580 489)	(18 125 615)
Solde, fin de l'exercice	19 683 777	17 224 833

Au chapitre de la recherche, les fonds ont été utilisés comme suit :

	2004	2003
	\$	\$
Salaires	11 230 904	11 044 259
Avantages sociaux	2 260 495	2 260 428
Fournitures et autres	7 262 044	4 067 908
Éducation et conférences	827 046	753 020
Recettes imputées à l'exercice actuel	21 580 489	18 125 615

9. INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS

[a] Les investissements en immobilisations sont calculés comme suit :

	2004	2003
	\$	\$
Immobilisations, nettes	41 589 923	42 512 273
Sommes financées par les contributions pour dépenses en immobilisations comptabilisées d'avance	(27 699 448)	(30 387 377)
	13 890 475	12 124 896

Notes afférentes aux états financiers [suite]

[b] L'évolution nette des investissements d'immobilisations est calculée comme suit :

	2004 \$	2003 \$
Acquisition d'immobilisations financées à l'interne	3 044 171	5 625 007
Amortissement des immobilisations	(5 827 014)	(5 188 886)
Amortissement des contributions pour dépenses en immobilisations comptabilisées d'avance	4 548 422	3 868 119
	1 765 579	4 304 240

10. PENSION PLAN

Certains employés de CAMH et tous les nouveaux membres de CAMH peuvent être participants au régime de retraite Hospitals of Ontario Pension Plan, un régime de retraite interentreprises contributif, fin de carrière, à prestations déterminées. Ce plan est comptabilisé comme régime à cotisations déterminées. La contribution de CAMH pour l'exercice en cours était de 5 655 069 \$ [2003 : 3 370 756 \$] et est inscrite à la rubrique Avantages sociaux de l'état des résultats. La plus récente évaluation actuarielle du Régime, effectuée le 31 décembre 2003, indique que le Régime est entièrement capitalisé. Certains employés de CAMH sont des participants au Régime de retraite du SEFPO, un régime de retraite interentreprises contributif, fin de carrière, à prestations déterminées. Le Régime de retraite du SEFPO est comptabilisé comme un régime à prestations déterminées. La contribution de CAMH au Régime de retraite du SEFPO pour l'exercice en cours était de 2 169 241 \$ [2003 : 2 306 952 \$] et est inscrite à la rubrique Avantages sociaux de l'état des résultats. La plus récente évaluation actuarielle du Régime, effectuée le 31 décembre 2003, indique que le Régime est entièrement capitalisé.

11. COÛTS LIÉS À LA RESTRUCTURATION

Parallèlement à la fusion, CAMH avait entrepris une réorganisation de son personnel. Les coûts de la réorganisation ont été financés en grande partie par un programme du MSSLD qui a pris fin le 31 mars 2003. Par conséquent, CAMH n'a encouru aucuns frais à cet égard en 2004 [2003 : 1 884 137 \$]. De plus, au 31 mars 2004, aucuns frais n'ont été comptabilisés ni ajoutés aux comptes créditeurs [2003 : 471 240 \$].

	2004 \$	2003 \$
Coûts liés à la restructuration	—	1 898 297
Moins		
Remboursements du MSSLD, exercice 2000–2001	—	(697 724)
Remboursements du MSSLD, exercice 2001–2002	—	(131 275)
Remboursements du MSSLD, exercice 2002–2003	—	(982 000)
	—	87 298

12. ENTITÉ AFFILIÉE

La Fondation est une société indépendante sans capital-actions dotée de son propre conseil d'administration. Elle verse des dons à CAMH à des fins d'immobilisations et de recherche. La comptabilité de la Fondation n'est pas incluse dans les présents états financiers. Au 31 mars 2004, l'actif net de la Fondation était de 2 799 650 \$ [2003 : 1 324 456 \$]. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2004, les sommes reçues et recevables de la Fondation totalisaient 1 271 089 \$ [2003 : 958 321 \$]. Ces sommes ont servi à financer des immobilisations et des projets de recherche. Au 31 mars 2004, les sommes recevables de la Fondation liées aux contributions et montants mentionnés plus haut, payés par CAMH au nom de la Fondation, totalisaient 1 412 863 \$ [2003 : 711 817 \$].

1437475 Ontario Inc. est une société indépendante dont CAMH possède 24 % des actions émises et en circulation. CAMH a reçu ces actions en contrepartie partielle du transfert de technologie à la société au cours de l'année d'exercice terminée le 31 mars 2001. L'investissement est inscrit à une valeur nominale de 1 \$. Étant donné que 1437475 Ontario Inc. a été inactive au cours de 2003–2004, le billet à ordre et le produit comptabilisé d'avance correspondant ont été réduit à zéro.

Notes afférentes aux états financiers [suite]

13. PASSIFS EVENTUELS

CAMH contribue au Healthcare Insurance Reciprocal of Canada [« HIROC »] qui consiste en une mise en commun des risques d'assurance de responsabilité civile des hôpitaux membres. Tous les membres du compte intégré du HIROC versent des cotisations annuelles déterminées selon une méthode actuarielle. Tous les membres peuvent être appelés à verser une cotisation supplémentaire si le compte intégré subit des pertes pour leurs années d'adhésion. Il n'y a pas eu de cotisation supplémentaire durant l'exercice terminé le 31 mars 2004.

14. BAUX

Les loyers minimaux annuels exigibles pour les emplacements au centre-ville et les bureaux de services communautaires sont les suivants :

	\$
2005	1 995 598
2006	1 959 667
2007	1 760 827
2008	1 526 899
2009	1 280 183
Années ultérieures	8 506 084



Centre for Addiction and Mental Health
Centre de toxicomanie et de santé mentale

Un Centre collaborateur
de l'Organisation panaméricaine de la santé
et de l'Organisation mondiale de la Santé

Affilié à l'Université de Toronto

Available in English

2952b / 06-04